

Séchage

Assurance mauvais temps

Les deux agriculteurs que nous avons rencontrés pour ce dossier n'ont probablement pas le profil le plus courant des utilisateurs de séchoirs à céréales. En effet, plutôt que d'avoir choisi un matériel nécessaire à la conservation du maïs, ils ont investi dans la sauvegarde de leurs blés durant les étés à la climatologie difficile. En agriculture,

comme il n'existe pas de recette, tout n'est que raisonnement : ils ont retenu des solutions radicalement différentes, mais totalement cohérentes avec leur contexte particulier d'exploitation.

Un dossier préparé par Bernard Serpantié

PIERRE DELAMARRE - LA NEUVILLE-GARNIER (OISE)

L'achat de la tranquillité

Dans l'histoire d'une exploitation agricole, l'arrivée de certains outils est marquée par un avant et un après. C'est ce qui s'est passé au moment de la livraison du séchoir mobile dans l'exploitation bio de Pierre Delamarre. « *Comment faisais-je avant ?* », s'étonne-t-il parfois.

Pierre Delamarre éprouve parfois des difficultés à mesurer la rentabilité de son séchoir mobile de céréales en raison de son programme d'utilisation limité. En revanche, il ne regrette pas un instant son investissement. « *J'ai acheté de la tranquillité et une simplification de mes récoltes* », annonce-t-il. Pourtant, cet agriculteur ne peut pas être accusé de rechercher systématiquement la solution de facilité. Lorsqu'il a décidé, en 1988, de convertir ses cultures

Pierre Delamarre estime que son nouveau séchoir devrait le rendre moins tributaire des conditions météorologiques difficiles durant la moisson.





Une heure ou deux suffisent pour abaisser l'humidité d'un lot de 14 t de blé de 16 à 14 %.

au bio, il n'a pas hésité à s'engager dans une entreprise techniquement ardue et commercialement aléatoire. « Je suis entré dans le bio par refus du système et parce que j'avais le plus en plus de réticences à épandre des produits chimiques, explique-t-il. J'ai petit à petit converti l'exploitation au bio. J'ai commencé sur une parcelle d'une vingtaine d'hectares pour apprendre. » Très vite, il a compris toute la difficulté à maîtriser la fertilité des sols et la protection des cultures dans une telle démarche. « C'est une marche arrière phénoménale par rapport à l'agriculture conventionnelle. À l'époque, l'ensemble de l'agriculture n'était pas dans cette mouvance. Tout s'y opposait. » Outre la complexité d'adopter et d'inventer de nouvelles techniques, l'agriculteur devait composer avec les conditions locales de sol et de climat qui ne lui faisaient aucun cadeau. Il est en effet installé à La Neuville-Garnier, une commune de l'Oise située à une quinzaine de kilomètres au sud de Beauvais. Son exploitation s'étend sur 210 ha répartis entre 170 ha de cultures

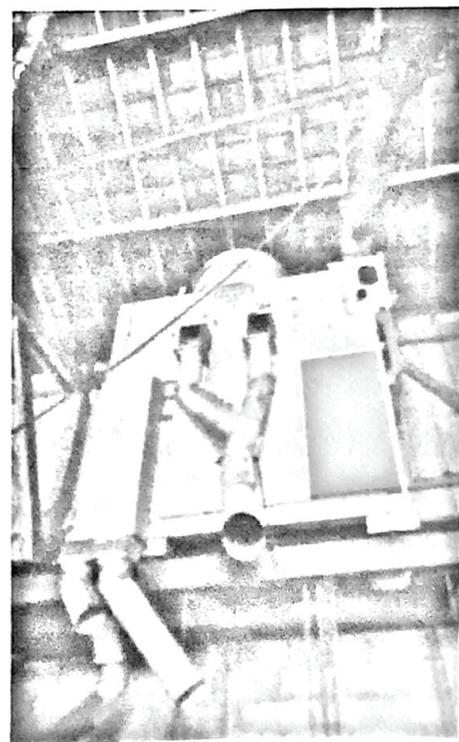
et 40 ha de prairies permanentes consacrées à un élevage de 70 vaches allaitantes de race charolaise. Les terres argilo-limoneuses contiennent énormément de silex. Elles sont difficiles à travailler, se salissent vite et le climat s'avère particulièrement froid. « Nous sommes sur le point le plus haut du département de l'Oise, confirme l'agriculteur. La région est tardive. Comme en bio nous semons souvent tard, entre la fin octobre et le début de novembre, la végétation se retrouve décalée. Nous moissonnons généralement huit jours après tout le monde, parfois vers le 15-20 août. Il y a deux ans, l'été a été humide et la récolte a dû attendre le début de septembre. » Mais dans une ambiance de jours qui diminuent, de rosées persistantes et de parcelles se salissant, les objectifs de qualité sont de plus en plus difficiles à tenir. Depuis ses débuts, Pierre Delamarre est attaché à maîtriser la commercialisation de ses produc-

tions végétales en toute indépendance. Pour maintenir la fertilité, son assolement alterne les cultures légumineuses et les céréales. En général, une luzernière exploitée durant deux campagnes en foin ou en enrubannage prend la tête de l'assolement. Ensuite, vient du blé meunier, puis du triticale, des orges, des féveroles, à nouveau du blé, et le cycle recommence. En tout, il bat environ 50 ha de blé, 30 ha d'autres céréales et 20 ha de féveroles, avec des rendements de l'ordre de 40 q/ha en blé. Pour garder ses productions en attendant de les livrer, il s'est équipé d'aires ventilées de stockage à plat. La qualité de ses produits est au cœur de son attention. En plus de ses difficultés à produire des blés suffisamment riches en protéines, il veille à ce qu'ils soient le plus secs possibles. « Le meunier veut du blé à moins de 14,5 % d'humidité. Un niveau au-dessus se solde par des pénalités », explique l'agriculteur. Parfois, la sanction a de quoi remettre en question l'ensemble des efforts réclamés par des productions bios. « Si l'humidi-

té dépasse 16 %, le blé peut être déclassé en qualité fourragère. Pour un blé bio, cela correspond à une perte de 100 €/t. Pas loin de 3 000 € sur un camion ! »

Une grosse moissonneuse-batteuse ou un séchoir ?

Durant l'été 2014, Pierre Delamarre n'avait pas eu d'autre choix que de récolter un blé trop humide. Pour se dépanner, il avait alors trouvé la solution de le faire passer dans la cellule sécheuse d'un de ses collègues habitant à une trentaine de kilomètres de son site. Mais, la difficulté de l'opération et la nécessité de louer des camions pour déplacer le grain lui ont vite fait comprendre qu'il aurait tout intérêt à étudier d'autres moyens de maîtriser ses problèmes d'humidité. « Deux choix se présentaient à moi, se souvient-il. Soit j'investissais dans une moissonneuse-batteuse plus moderne et plus puissante afin de choisir le meilleur moment pour battre, soit j'achetais un séchoir. » L'agriculteur utilise une moissonneuse-batteuse New Holland 8070 de près de 30 ans d'âge dont le gabarit est correctement dimensionné par rapport à son programme de battage d'une centaine d'hectares par an. C'est donc le séchoir qui l'a emporté et l'agriculteur a ramené le sien de sa visite au Sima 2015. « Je l'ai vu. Je l'ai acheté !, s'exclame-t-il. J'étais tellement dépité par mon expérience de la moisson précédente que lorsque je suis passé devant le séchoir exposé sur le stand de



Le nettoyage des grains s'avère plus efficace lorsque ceux-ci sont passés dans le séchoir.



Toutes les céréales sont stockées à plat avant leur livraison à des meuniers.

Dausque Agri, j'ai tout de suite compris que c'était ce qu'il me fallait. » Mais si la signature sur le bon de commande de ce matériel d'environ 50 000 € a été rapidement apposée, la réflexion en amont avait été longue. « Il arrivait après des années de difficultés liées à l'humidité ou au développement de points de chauffe dans les tas de blé. Par rapport à une installation fixe, un séchoir mobile nécessite un investissement moindre et ne réclame pas de génie civil. Il est facile à déplacer d'un site à l'autre et pratique à mettre en œuvre. Le mieux est de le placer sur une aire bétonnée. En outre, c'est un matériel qui se revend facilement. Par contre, un séchoir fixe ou une cellule sécheuse rentreront mieux dans le raisonnement d'un jeune exploitant qui les gardera toute sa vie. » Pour l'instant, Pierre Delamarre ne compte qu'une seule campagne d'utilisation de son matériel, mais, celui-ci semble avoir déjà trouvé toute sa place dans l'organisation des moissons. « Il permet de ne plus avoir besoin d'attendre que le blé soit sec pour commencer à le battre. Ici, nous sommes souvent conduits à récolter du blé à 16 % d'humidité. Nous passons alors le contenu d'une remorque de 14 t dans le séchoir et le mettons en route. Le processus est extrêmement rapide. Une durée d'une à deux heures suffit pour le descendre à 14 %. Cela permet de démarquer la moisson plus tôt en journée. La première benne, c'est-à-dire le produit d'environ 3 ha dans notre contexte de production bio, passera dans le séchoir. Les suivantes récoltées dans l'après-midi seront directe-

ment envoyées vers le stockage et éventuellement, si l'humidité revient en fin de journée, la dernière pourra également subir un rapide séchage. »

Une utilisation simple

Pierre Delamarre n'a pas rencontré trop de difficultés pour mettre en route l'appareil. Au moment de la livraison, Gilles Dausque, son vendeur, lui en avait montré le fonctionnement et le jour de sa première utilisation, il lui a donné, par téléphone, quelques conseils complémentaires de réglage. « C'est extrêmement simple. L'atteler à la prise de force d'un vieux tracteur de cour suffit avant de démarrer le cycle. Le séchoir contient l'équivalent d'une benne de 14 t. Pour le remplir, il faut benner cette dernière dans l'auge amovible. Une fois le cycle terminé, grâce à sa vis centrale, le séchoir déverse à nouveau le contenu dans la même benne. Un quart d'heure suffit à le remplir ou le vider. » L'agriculteur

dispose d'un nettoyeur-séparateur Denis. En général, il nettoie ses récoltes après leur passage au séchoir. « C'est plus facile de séparer les adventices une fois qu'elles sont bien sèches », constate-t-il.

Pierre Delamarre n'a pas encore mesuré la

consommation de fioul nécessaire à un cycle de séchage, mais elle lui a paru tout à fait raisonnable au regard du gain en termes d'organisation. « Il y a deux ans, nous avons été obligés de retourner six fois dans la même parcelle car le blé se présentait toujours à 16 %. De tels problèmes décalent la moisson dans la saison et enclenchent un cercle vicieux. La parcelle se salit de plus en plus. La paille se ramasse plus difficilement et l'implantation de la luzerne suivant le blé est retardée. Elle sera donc moins productive et, au final, relâchera moins de matières azotées dans le sol. » Les fèves bénéficient également de la présence de l'appareil. À la différence des blés, elles sont systématiquement séchées à la moisson. « C'est souvent l'enfer de les récolter. Elles arrivent tard en saison, les parcelles sont sales et les avoir sèches est très difficile. »

Pour l'agriculteur, un séchoir ne se raisonne pas seulement en termes comptables, il représente aussi l'achat d'une certaine tranquillité et une assurance contre les mauvaises conditions climatiques. « Il y a deux ans, j'ai perdu 3 ha de blé bio. Il n'était jamais assez sec pour être récolté, et pour finir, il s'est fait submerger par les liserons. C'était pourtant un magnifique blé de luzerne riche en protéine. Au vu de cette perte, une annuité de séchoir aurait été vite payée ! » ■

MECMAR FSN15/138 T 14 tonnes de capacité

Le séchoir mobile dont est équipé Pierre Delamarre est un modèle FSN15/138 T. Son constructeur italien Mecmar Indique une capacité de 20 m³ ou 14,4 t. Grâce à son brûleur à gaz ou au fioul de 630 kW, il sèche 3,9 t de maïs en une heure (25 à 15 % d'humidité). Son auge de chargement permet de le remplir en 15 min et sa vis de manutention de le vider dans le même laps de temps. Pour l'animer à la prise force, un tracteur de 65 ch suffit.

